

Province de Québec
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints
Saint-Michel-des-Saints
M.R.C. de Matawinie

16-01-2006 À une assemblée régulière des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, tenue à la salle J.-M. Bellerose, au 140, rue St-Jacques, le seizième jour de janvier deux mille six (2006) à 19H00.

À laquelle étaient présents:

Jean-Pierre Bellerose, maire,
François Dubeau, Nicole Cantara, Daniel Bellerose, Gilles Coutu, Guylaine Gagné et Richard Gilbert conseillers(ères), Guylain Archambault, inspecteur municipal et Alain Bellerose, directeur général.

Avant de débiter l'assemblée M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

01-2006 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter ordre jour D'accepter l'ordre du jour et divers sujets pourront être ajoutés au VARIA.

ADOPTÉE

02-2006 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter PV D'accepter le procès-verbal des assemblées tenues les 19 et 22 décembre 2005.

ADOPTÉE

03-2006 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter comptes D'accepter les comptes ci-dessous et d'en autoriser les paiements.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Chèques (factures décembre 2005)

<u>No. chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
595	Sénécal Louise	387.57 \$
596	Petite Caisse	791.25 \$
597	Fédération Québ. Des munc.	317.35 \$
598	Hydro-Québec	5,561.05 \$
599	Ministère du Revenu du Québec	10,344.28 \$
600	Receveur Général du Canada	5,240.05 \$
601	Archambault Guylain	793.96 \$

602	Aréo-Feu Ltée	425.59 \$
603	Bellerose Francois	411.19 \$
604	Bell-Gaz Ltée	1,569.26 \$
605	Bellerose Sylvain	175.00 \$
606	Bell Canada	858.49 \$
607	Biolab	44.86 \$
608	BLR Motorise Inc.	362.69 \$
609	Certilab	161.03 \$
610	Chambre de Commerce	1,543.20 \$
611	David Lyne	26.58 \$
612	Denis Roger Ltée	2,914.73 \$
613	Dépanneur R. Prud'Homme	665.42 \$
614	Dunton Rainville Senc	3,595.78 \$
615	Félix Sécurité inc.	80.52 \$
616	Ferland Pascal	214.36 \$
617	Fonds de l'information	126.00 \$
618	Garage Tellier & Fils	46.81 \$
619	Garage Marc Dorval	17.25 \$
620	Généreux Construction inc.	1,035.23 \$
621	Hydro-Québec	816.02 \$
622	Jean-Marc Brissette inc.	192.79 \$
623	Jobert inc.	245.69 \$
624	Joliette Ford inc.	608.26 \$
625	Joliette Hydraulique inc.	185.19 \$
626	Leblanc & Plante enr.	2,619.07 \$
627	Le Groupe Pétrolier OLCO	9,080.36 \$
628	Les Bois Bellerose Enr.	99.96 \$
629	Les Pneus Marchand inc.	547.15 \$
630	M.C. Beauséjour & Richard inc.	553.37 \$
631	Mécanique Jecc Ltée	347.15 \$
632	PG Systèmes d'information	3,847.66 \$
633	Postes Canada	226.88 \$
634	Québec Linge	154.99 \$
635	Richard Daniel	140.00 \$
636	Rondeau Jean-Georges	785.34 \$
637	Techno Diésel	384.72 \$
638	Télus Mobilité	329.66 \$
639	Venne Mario	2,132.24 \$
640	EBI Environnement	8,447.28 \$
641	Equip. Industriels Joliette	1,034.35 \$
642	Les Clotures M.T, Inc.	287.56 \$
643	Lévesque Nicole	323.00 \$
644	Elite Technologies	1,566.50 \$
645	Fédéral Commercial Métales	431.34 \$
646	PG Systèmes d'information	715.63 \$
647	Sylvain Rondeau inc.	768.26 \$

TOTAL : **74,580.62 \$**

Salaires	47,670.47 \$
R.E.E.R	4,162.16 \$
Frais de banque	120.00 \$
Int. Emprunt temporaire	\$
Emprunt temporaire	292,700.00 \$
Remboursement capital + int.(reg.)	\$_____

TOTAL : **344,652.63 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS – CONSEIL DU 16 JANVIER 2006

<u>No. Chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
648	Aréo-feu Ltée	209.35 \$
649	Ass. Des Dir. Municipaux	503.32 \$
650	Ass. Québ. D'Urbanisme	103.52 \$
651	Bell Canada	37.39 \$
652	Cable Média Plus inc.	608.90 \$
653	Chambre de commerce	16,911.69 \$
654	Club VTT Lanaudière	120.00 \$
655	Combeq	253.06 \$
656	Commission des Loisirs	6,000.00 \$
657	C.R.S.B.P. Mauricie	13,063.71 \$
658	Distribution 94 Enr.	3,680.80 \$
659	Fédération Québécoise	2,119.37 \$
660	Hydro-Québec	1,580.32 \$
661	L'Ass. des Pompiers St-Michel	432.00 \$
662	La Survivance	3,012.26 \$
663	Les Editions Yvon Blais inc.	107.05 \$
664	L'Expression de Lanaudière	477.35 \$
665	Location de Motoneiges	1,380.30 \$
666	Loisirs St-Michel inc.	7,400.00 \$
667	Ministère des Finances du Qc	85.12 \$
668	Moisson Lanaudière	200.00 \$
669	PG Systèmes d'information	14,780.58 \$
670	Publications CCH Ltée	309.42 \$
671	Québec Municipal	316.32 \$
672	Satelcom Internet	661.86 \$
673	Satelcom inc.	2,656.39 \$
674	Socan	113.52 \$
675	Sylvain Rondeau inc.	682.91 \$
676	Transport Jocelyn Bazinet	614.61 \$
677	Trudel Madeleine	5,000.00 \$
678	TMS Neopost Canada Ltee	2,884.88 \$
TOTAL :-		86,306.00 \$

REGLEMENT D'AQUEDUC

83	Jobert Inc.	17,231.86 \$
TOTAL :-		17,231.86 \$

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE :

05-11-24	<i>Paroisse Saint-Michel-des-Saints – campagne de financement</i>
05-12-20	<i>Ministère de l'environnement – règlement sur les halocarbures</i>
05-12-22	<i>Ministère des Ressources Naturelles – Réhabilitation de la Pointe-Fine</i>
06-01-11	<i>Ministères des Affaires Municipales – Approbation règlement 431B-2000.</i>
06-01-11	<i>Ministères des Affaires Municipales – Analyse du Ph et de l'Azote ammoniacal à l'effluent des stations d'épuration.</i>

04-2006 Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

5000\$ à l'église pour De verser à la Fabrique de Saint-Michel-des-Saints la somme de 5 000.\$
rénovation comme contribution municipale aux travaux de rénovation de l'église.

ADOPTÉE

05-2006 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

emprunt additionnel CONSIDÉRANT QUE Mme Nathalie Normandeau, Ministre des
de 1 146 660\$ par Affaires Municipales et des Régions, par une lettre en date du 11 janvier
règl. 431B-2000 2006, a approuvé le règlement no 431B-2000 de la Municipalité de Saint-
 Michel-des-Saints, modifiant le règlement 431-2000, pour un emprunt
 additionnel de 1 146 660\$

A CES CAUSES :

Que M. Jean-Pierre Bellerose, maire et Alain Bellerose, directeur général,
soient autorisés à négocier cet emprunt additionnel et à signer tous les
documents nécessaires avec la Caisse Populaire Desjardins de la Haute-
Matawinie pour le montant ci-haut mentionné.

ADOPTÉE

07-2006 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

subvention à Loisirs St-Michel inc. D'accorder à Loisirs St-Michel inc. les subventions suivantes pour l'année 2006:
- Général 7 500\$
- Gestion hivernale du chalet des loisirs 3 650\$

Coût net des salaires et bénéfices marginaux des monitrices moins la subvention de carrière été 2006.

ADOPTÉE

08-2006 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

subv. 2006 à Loisirs Culturels de St-Michel D'accorder à la Commission des Loisirs Culturels de Saint-Michel-des-Saints une subvention de 6 000\$ pour l'année 2006.

ADOPTÉE

09-2006 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

subv 2006 à la Chambre de Commerce De verser une subvention à la Chambre de Commerce de la Haute-Matawinie, soit le revenu total net d'une partie de la taxe représentant 0.13\$ du 100\$ d'évaluation, des immeubles non résidentiels et industriels et la totalité de la taxe pour colporteurs.

Contribution à la revue (population 2506 X 1.30 = 3258\$). Ces sommes sont payables en 4 versements: janvier, avril, juillet et octobre 2006.

ADOPTÉE

10-2006 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

subv. 2006 Corp. Pr. Le dév du Lac-Taureau D'accorder une subvention de 175 000\$ à la Corporation pour le développement du Lac-Taureau en l'an 2006.

ADOPTÉE

11-2006 Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

budget révisé de 2005 OMH D'approuver le budget révisé 2005 de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Michel-des-Saints, pour une dépense supplémentaire de 22 686.\$ La contribution municipale supplémentaire sera de 2 269.\$

ADOPTÉE

12-2006 Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

budget 2006 de D'approuver le budget 2006 de l'Office Municipale d'Habitation de Saint-
l'OMH + Michel-des-Saints. La contribution municipale sera de 3 962\$ payable en 4
contribution versements égaux en janvier, avril, juillet et octobre 2006.
municipale

ADOPTÉE

----- Le directeur général dépose et explique les rapports suivants:

- Rapport des matières résiduelles 2005.
- Rapport des photocopies 2005.
- Rapport des incendies de juin à janvier 2005.

13-2006 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

achat d'un détecteur D'autoriser l'achat d'un détecteur de gaz pour le service des incendies au coût
de gaz d'environ 2 600.\$ plus taxes.

ADOPTÉE

14-2006 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter pv CCU D'accepter le procès-verbal du CCU pour l'assemblée tenue le 10 janvier 2006
et le rapport des permis.

ADOPTÉE

15-2006 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter dérogation **Demande de dérogation mineure par M. Gilles St-Georges pour la**
de Gilles St- **propriété située sur le chemin Claire (partie du lot 26-A, canton de**
Georges, ch. Claire **Brassard, rang C), concernant l'acceptation de construire un garage**
attaché en marge avant, ce qui contrevient à l'article 6.3.2-3) du
règlement de zonage 320-1992.

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure de M. Gilles St-Georges qui concerne l'acceptation de construire un garage attaché en marge avant, ce qui contrevient à l'article 6.3.2-3) du règlement de zonage 320-1992.

CONSIDÉRANT QUE cette même demande a déjà été acceptée (résolution du conseil # 87-2005) sur un autre emplacement de M. St-Georges;

CONSIDÉRANT QUE le style architectural de la propriété;

CONSIDÉRANT QUE le projet ne crée aucune nuisance;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de M. Gilles St-Georges.

ADOPTÉE

16-2006

Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter dérogation
de 155726 Canada
inc. 125 ch. Du Lac-
Taureau

Demande de dérogation mineure par 155726 CANADA INC. a/s Denis Trépanier pour la propriété située au 125 ch. du Lac-Taureau. La demande concerne l'acceptation d'utiliser un bâtiment comme bâtiment accessoire sur une propriété ne possédant pas de bâtiment principal, ce qui contrevient à l'article 6.3.1 du règlement de zonage 320-1992.

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure de 155726 CANADA INC. a/s Denis Trépanier qui concerne l'acceptation d'utiliser le bâtiment se trouvant au 125 ch. du Lac-Taureau comme bâtiment accessoire au commerce se trouvant au 134 ch. du Lac-Taureau. La dérogation est qu'il n'y a pas de bâtiment principal au 125 chemin du Lac-Taureau, ce qui contrevient à l'article 6.3.1 du règlement de zonage 320-1992.

CONSIDÉRANT les besoins d'entreposage du propriétaire;

CONSIDÉRANT QU' à cause de la topographie du terrain, il est impossible de construire un garage au 134 ch. du Lac-Taureau;

CONSIDÉRANT QUE le projet améliorera l'esthétisme du bâtiment se trouvant au 125 ch. du Lac-Taureau;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation de M. Denis Trépanier.

ADOPTÉE

17-2006

Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter dérogation
Michel et Louise
Beauséjour rue St-
Dominique

Demande de dérogation mineure par M. Michel Beauséjour et par Mme Louise Beauséjour pour la propriété située sur la rue Saint-Dominique, plus précisément sur une partie des lots 1-18 et 1-19, canton Brassard, rang A (nouveau lot projeté). La demande concerne l'acceptation de construire un garage attaché en marge avant, ce qui contrevient à l'article 6.3.2-3) du règlement de zonage 320-1992.

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure par M. Michel Beauséjour et par Mme Louise Beauséjour pour la propriété située sur la rue Saint-Dominique, plus précisément sur une partie des lots 1-18 et 1-19, canton Brassard, rang A (nouveau lot projeté). La demande concerne l'acceptation de construire un garage attaché en marge avant, ce qui contrevient à l'article 6.3.2-3) du règlement de zonage 320-1992.

CONSIDÉRANT le style architectural de la propriété projetée;

CONSIDÉRANT QUE le projet ne crée aucune nuisance;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de dérogation mineure de M. et Mme Beauséjour, conditionnellement à ce que le projet soit conforme à toute autre réglementation en vigueur. De plus, le CCU recommande au conseil de revoir sa réglementation sur les bâtiments accessoires, concernant la possibilité pour un garage attaché d'empiéter, sur une certaine distance, dans la marge avant d'un bâtiment principal.

ADOPTÉE

18-2006 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter proj.
construction de B. **Étude d'un projet de construction de M. Bruce Smith dans la zone Vb-4**
Smith , ch. Des **(PIIA), sur le chemin des Cantonniers Nord (lots 1-457, bloc 1 dans le**
Cantonniers **canton de Masson).**

Le CCU a étudié le projet de construction de M. Bruce Smith dans la zone Vb-4 (PIIA), sur le chemin des Cantonniers Nord (lots 1-457, bloc 1 dans le canton de Masson).

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur pour ce secteur;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de permis de construction de M. Bruce Smith.

ADOPTÉE

19-2006 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter projet **Étude d'un projet de construction de M. Michel Robillard et Mme Susy**
const. Michel **Bérard dans la zone Va-4 (PIIA), sur le chemin de la Péninsule (lots 1-**
Robillard, ch. De la **457, bloc 1 dans le canton de Masson).**
Péninsule

Le CCU a étudié le projet de construction de M. Michel Robillard et Mme Susy Bérard dans la zone Va-4 (PIIA), sur le chemin de la Péninsule (lots 1-457, bloc 1 dans le canton de Masson).

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur pour ce secteur;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de permis de construction de M. Robillard et Mme Bérard.

ADOPTÉE

Le directeur général dépose le rapport de qualité des services de la municipalité de décembre 2005.

20-2006 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

publication bottin
tél. ch. Comm.. D'autoriser la publication de 2 pages d'information municipale dans le Bottin téléphonique 2006 préparé par la Chambre de commerce au coût de 620\$ plus taxes.

ADOPTÉE

21-2006 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

comité de sélection
pour engagement De former un comité de sélection pour l'engagement d'un opérateur de machinerie et d'un journalier pour le site de transbordement des déchets. Ce comité sera composé de Jean-Pierre Bellerose, maire, Daniel Bellerose, Gilles Coutu, Richard Gilbert, conseillers, Guylain Archambault, inspecteur municipal et Alain Bellerose, directeur général.

ADOPTÉE

22-2006 Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Festival Country Entente pour la tenue du Festival Country de Saint-Michel-des-Saints
du 20 au 23 juillet 2006.
Organisé par Jocelyn Benoit

La municipalité fournira à l'organisation du Festival Country:

- Le terrain des Loisirs pour l'installation d'un chapiteau (pour 2000 personnes) à compter du mardi 18 juillet.
- L'électricité (excluant les travaux de branchements et d'installations)
- Une publicité dans le programme au montant de 750\$.
- Lettre d'appui de la municipalité au Festival Country.

En contrepartie, l'organisation du Festival Country devra:

- Verser à Loisirs St-Michel inc., la somme de 1 000.\$ avant l'installation du chapiteau afin de compenser les inconvénients occasionnés par l'utilisation du terrain des Loisirs.
- Fournir et maintenir une police d'assurance responsabilité adéquate selon les exigences de la municipalité et de ses assureurs.
- Fournir et maintenir la propreté et la sécurité de façon adéquate sur les sites et aux abords du Festival Country. D'assurer le nettoyage du terrain après l'événement.
- Contrôler et interdire les vendeurs non autorisés sur les sites et aux abords du Festival Country. Une liste des vendeurs et du type de produits vendus devra être soumise à la municipalité pour approbation.

ADOPTÉE

23-2006 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

vente motoneige D'autoriser la vente de la vieille motoneige.
ADOPTÉE

24-2006 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

conciliation bancaire D'accepter la conciliation bancaire au 31 décembre 2005

ADOPTÉE

25-2006 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

vérif. Structure salle JMB. De mandater les professionnels requis pour la vérification de l'état de la structure de la Salle J.M. Bellerose.

ADOPTÉE

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

26-2006 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

levée de l'assemblée Que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Alain Bellerose
Secrétaire trésorier
Directeur général

Jean-Pierre Bellerose
Maire